

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la Santé
Direction Générale de la Santé DGS/SD7A N° 571 du 25 Novembre 2002

Coordonnées du demandeur d'ACS / Contact details of the ACS owner :

BORDAS - UVGERMI
ZAC de la Nau
19240 SAINT VIANCE

Nom de l'accessoire représentatif / Reference of the representative accessory :

Réacteur UV à usage privatif - UVGerme Gamme Inox GERMI AP 6

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference : 15 ACC LY 331

Date de réalisation des essais d'inertie selon la norme XP P41-280 : /

Tests date (according to the standard XP P 41-280) : /

Commentaires : aucun essai de migration n'est nécessaire à l'obtention de cette ACS (composants conformes).

Comments : No testing is required to issue this ACS (components are compliant).

Famille d'accessoires couverte par l'ACS / Accessories' family covered by this certificate :

Réacteurs UV à usage privatif - UVGerme Gamme Inox

Références / References (16 références) :

Table with 4 columns listing various GERMI models: GERMI AP6, AP11, AP15, AP25, AP30, AP36, AP55, AP60, AP75, AP95, AD120, AD200, BP55, BP60, BP75, BP95.

En fonction de la configuration de l'alimentation électrique des appareils ou du type de nettoyage, un suffixe peut être ajouté au nom de l'appareil : GERMI YY000 XX où XX est NA, NM, E ou SI

Attestation délivrée par / Certificate issued by :

Christelle AUTUGELLE
Responsable MCDE
CARSO - L.S.E.H.L.

Signature :

[Handwritten signature]

Date de délivrance / Date of issue : 01 Juillet 2015

Date d'expiration / Expiry date : 06 Juin 2020

Commentaires / Comments : Renouvellement partiel / Partial renewal 11 ACC LY 122

L'ACS ne prend pas en compte l'efficacité de traitement des réacteurs UV. La lampe UV doit être autorisée par le Ministère de la Santé / The ACS does not take into account the efficiency of the UV reactors. The UV lamp must be authorized by the Ministry of Health.